

**Zeitschrift:** Revue suisse de photographie  
**Herausgeber:** Société des photographes suisses  
**Band:** 11 (1899)  
**Heft:** 5

**Rubrik:** Faits divers

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## FAITS DIVERS

---

### **Salon du Photo-Club de Paris.**

Le Photo-Club de Paris annonce que n'ayant pu obtenir cette année la Galerie des Champs-Élysées, ni aucune autre salle convenable, l'Exposition annuelle est renvoyée en 1901.



### **Reproduction illicite de photographies.**

On se rappelle que l'automne dernier le tribunal de première instance du canton de Genève avait condamné M. Y. à payer huit cents francs à MM. X & C<sup>o</sup>, pour avoir reproduit en similitravure dans un but d'édition, des photographies, faites par ces messieurs, et dûment déposées au bureau de la propriété intellectuelle. M. Y ayant appelé de ce jugement, la Cour vient de rendre son arrêt qui confirme purement et simplement celui du tribunal de première instance.



### **Nouvelles cartes postales illustrées.**

Le Comptoir suisse de photographie vient d'éditer une collection de cartes postales illustrées avec des caricatures de Tœpffer. On y trouve les principaux dessins de l'histoire d'Albert de MM. Crépin, Cryptogamme (ancienne édition), Pencil, Vieux-Bois et Jabot. Nous donnerons quelques-unes de ces caricatures dans un de nos prochains numéros.

**Le nouvel établissement d'optique C.-P. Coerz,  
à Berlin-Friedenau.**

Comme nous l'avons dit, l'important établissement d'optique C.-P. Gøerz a été récemment transféré à Berlin-Friedenau. L'image ci-jointe représente le frontispice de la



nouvelle construction. On y voit l'optique, statue monumentale de 5 mètres  $\frac{1}{2}$  de haut, en zinc repoussé, œuvre

du sculpteur Heider, l'un des genres de feu H. W. Vogel. Cette figure allégorique élève au dessus de sa tête une torche enflammée ; à ses pieds, des amours sont entourés des attributs de l'optique et de la photographie.



**Médaille Janssen de 1898.**

Nous apprenons avec plaisir que la Société française de photographie, dans sa séance du 3 mars 1899, a décerné à l'unanimité des membres présents, la médaille Janssen de 1898 à M. le professeur Léon Vidal pour services rendus à la photographie. Il était difficile de choisir un lauréat plus méritant.



**Touring-Club Suisse.**

Nous apprenons que le comité-directeur du Touring-Club Suisse s'est assuré le précieux concours de M. Aug. Navazza, en qualité de secrétaire-général de cette association qui prend de jour en jour et à tous les points de vue une plus grande extension.



**Ballade libre pour les photographes.**

Dans notre siècle progressiste,  
égalitaire et plébéien  
le peintre, bonhomme utopiste  
est partout chassé comme un chien ;  
partout on raille son maintien,  
ses revenus si courts, si minces  
et l'on crie à ce béotien :  
Les Photographes sont des princes !

Il est temps de clore la liste  
déjà longue assez (oh combien !)  
de ces bohêmes à l'œil triste  
qui pérorent et ne font rien ;  
notre art à nous, tout citoyen  
peut l'exercer sans qu'on l'évince ;  
entendez-vous, monsieur Titien :  
Les Photographes sont des princes !

Puis dans nos rangs point d'égoïste !  
exemple : Octave, un ami mien  
s'est mis en tête une modiste ;  
et j'ai déjà trouvé moyen  
de « prendre » au vol pour ce vaurien  
le trottin drôle dont il pince.  
est-ce commode et simple ? hein ?  
Les Photographes sont des princes !

ENVOI

O Roy, Monarque très chrétien,  
sois sans crainte pour tes provinces  
et je répète, entends-tu bien ?  
Les Photographes sont des princes !

ZED.

